

## DISCOURS DE LA CEREMONIE DES VOEUX 2018

### Bienvenue aux personnalités et à la population présente :

- A Mme la Conseillère Régionale, Mme Astrid Baud-Roche
- A Mme la Conseillère Départementale, Mme Patricia Mahut
- Aux Elus Communautaires, je salue la Présidente de la CCHC Mme Jacqueline Garin
- Aux Maires et Elus des différentes communes voisines
- Aux Adjointes et Conseillers Municipaux de la commune de Bellevaux
- Aux représentants des différents services: pompiers, gendarmerie, école, collège, CERD
- Au personnel communal et communautaire
- Aux représentants de la presse
- Aux représentants des différentes associations et à toute la population de Bellevaux

Absents excusés : Mrs Les Sénateurs Loïc Hervé, Cyril Pellevat et Jean-Claude Carle, Mr Christian Monteil Président du Conseil Départemental, Mr Richard Baud Conseiller Départemental, Mr Morrachini Président du SIAC, Mme Curt-Comte directrice de l'Office de Tourisme des Alpes du Léman

### Etat civil 2017 :

**Quatre Décès ont eu lieu** : Chauderon Berthe veuve Favre, Meynet Jean, Favrat Thierry, Challande Clément

**Trois Mariages** : Barbet Guillaume et Ferrari Elodie, Tornier Roland et Pernot Anne, Abriel Christian et Pégaz-Bechon Françoise

**Douze Naissances** : Videlaïne Daryo, Batut Julien, Magnin Lise, Dupaz Paul, Jolivet Léa, Jolivet Zoé, Viardot Anna, Mehl Lina, Dacosta Tatiana, Suchet Léon, Place Labanti Lyssandre, Lizzi valentine, Félisaz Valentine.

### Le conseil Municipal:

- Le Conseil municipal a acté la démission de deux conseillères municipales :
- Démission de Mireille Favier-Bron remplacée par Denis Châtelain.
- Démission de Christine Voisin remplacée par Catherine Lebrec.

A mi-mandat, c'est l'occasion de faire le point sur les travaux en cours, c'est aussi l'occasion d'aborder le déroulement de l'action municipale pour les deux prochaines années.

Le travail effectué est le fruit d'une équipe, j'en profite pour remercier l'ensemble des élus pour leur investissement, ainsi que l'ensemble du personnel, technique, administratif, de la garderie, des écoles, et le personnel d'entretien.

### Travaux 2017 :

- **Voirie :**

- Sur le secteur de La Chèvrerie une convention est en cours de signature avec le Département pour refaire les enrobés passablement détériorés suite aux travaux d'Eau et d'Assainissement.

- Sur le budget communal, pas de travaux d'enrobés en 2017, on utilisera le budget (communal) qui était prévu pour l'année écoulée en 2018, lorsqu'on refera le village de la Clusaz après la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement

- Seules les reprises gravillons et colle ont été effectuées ainsi que l'élagage et fauchage des abords des routes communales.

- **-Installation** des aires de jeux du Chef-Lieu et du lac de Vallon en partenariat avec le syndicat des Alpes du Léman. La maîtrise d'œuvre a été assurée par les ADL, la partie aménagement a été prise en charge techniquement et financièrement par la commune dans le cadre du budget Voirie/bâtiment.

### **Bâtiments :**

- Le gros chantier est la rénovation de la mairie, ce projet a pris plus d'ampleur que prévu à cause de la mise aux normes en matière d'accessibilité et la nécessité de créer plusieurs sorties obligatoires pour l'évacuation du public.

Conséquence : le coût des travaux est aussi plus élevé que ce qui était prévu au départ. Nous avons touché deux années de suite des aides importantes du Conseil Départemental par le FDDT 2016 (Fonds départemental pour le développement des territoires) + FDDT 2017.

Comme vous l'avez sans doute constaté les locaux de la mairie ont été déplacés dans les bâtiments de la poste, le bureau de vote a été transféré la

salle des fêtes et les mariages s'effectuent maintenant à la salle de la cantine.

- La transformation des locaux de la poste a été nécessaire pour accueillir l'agence postale, ainsi que des modifications pour installer la mairie dans ces mêmes locaux, provisoirement, le temps du chantier.
- Le toit de la salle des fêtes a été refait, le chantier est terminé. Je remercie le Conseil Départemental pour son aide.
- Le toit de la poste a également été refait en commun avec le propriétaire de l'appartement situé au premier étage. Le chantier est en cours (là aussi nous avons bénéficié des aides de nos Conseillers Départementaux).
- Le rez-de-chaussée du presbytère a été transformé pour accueillir les cours de musique, ce qui a permis d'augmenter le nombre de salles.
- Nous avons officialisé la vente des locaux loués par l'école de ski à Hirmentaz (acte signé en 2018).

#### **Assainissement et Eau Potable :**

- Nous continuons le chantier commencé en 2015, l'objectif reste le même : relier le secteur de La Chèvrerie au collecteur principal à la Croix de la Mission.
- 2017 a vu la réalisation de la tranche La Beauveau- Porte. Grâce à un dossier bien préparé, nous avons bénéficié de très bons montants de subvention de la part du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.
- Nous avons opté pour la mise en place de traitements de l'eau par ultra-violets aux réservoirs de la Côte et d'Hirmentaz.
- 

#### La communication :

- Nous assurons la mise à jour régulière du site internet de la mairie qui a subi une refonte destinée à faciliter l'accès aux informations.
- L'information à la population continue à se faire par le biais du panneau lumineux et par l'invitation aux réunions publiques.
- L'agenda communal ne sera pas reconduit. En parallèle à la dénomination des rues, il nous a semblé plus judicieux de vous proposer un plan de la commune avec le nouveau nom des voies.
- La commission travaille actuellement sur le nouveau bulletin municipal qui paraîtra au plus tard à la fin février.

## L'urbanisme :

La compétence a été transférée, mais le travail continue à se faire en collaboration avec les élus de la commune.

- La commission se réunit au moins une fois par mois pour étudier les dossiers avant de les envoyer à la CCHC pour instruction.
- Relations régulières avec les instructeurs de la CCHC.
- La commission participe aussi à l'élaboration du PLUI-H (Plan local d'aménagement intercommunal et d'Habitat)
- Présence régulière sur le terrain pour vérification ou constat concernant les différentes constructions.
- Rappel: soyez vigilants, tous les travaux sont soumis à autorisation !

## Le PLUI-H :

- Des réunions régulières du COP 15 (comité de pilotage du PLUIh) ont lieu sur les différentes thématiques:  
Habitat, foncier, cadre de vie, gestion de l'espace, économie et tourisme, mobilité, déplacement, agriculture, projets, gisement foncier...
- Les objectifs sont de définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les quinze ans à venir, et de déterminer une politique et des objectifs en matière d'habitat qui répondent aux besoins actuels et futurs du Haut-Chablais.
- Malheureusement, suite au déficit de terrains agricoles, l'Etat nous impose de déclasser environ 50 % du terrain urbanisable non bâti pour le remettre en agricole. Les élus de Bellevaux sont conscients du préjudice occasionné par de telles pratiques, mais les services de l'Etat ne nous donnent pas le choix.
- Une réunion publique sur l'élaboration du PLUI-H a eu lieu le 18/01/17 ici même. Une information a été donnée sur les procédures en cours ainsi que sur les éléments du diagnostic effectué.
- En 2018, Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) sera soumis à l'approbation de chaque conseil municipal, vous serez conviés à d'autres réunions d'information, sachant que le PLUI-H doit être validé en 2019.

## Le scolaire et le périscolaire :

- Depuis la rentrée, l'ensemble des classes de l'école publique ont été équipées de matériel numérique. La mairie marque son attachement au

bien-être des enfants et à la qualité du développement de son groupe scolaire.

- Un budget a été voté pour rénover une des classes du primaire (baisse des plafonds pour permettre des économies d'énergie et rénovation de l'éclairage).
- L'achat d'un photocopieur a été nécessaire.
- Merci aux Conseillers Départementaux qui nous ont aidés financièrement sur ces différents projets.
- Participation financière à la fête de Noël des enfants des écoles.
- Participation financière et mise à disposition de personnel au centre de loisirs en collaboration avec l'AFR.

### Le CCAS :

- Aide à des personnes ou des familles en difficulté.
- Distribution de colis de Noël et visites aux aînés de notre village.
- Travail en partenariat avec les services sociaux, aide à la réalisation de dossiers.
- Collaboration administrative avec l'ADMR du Brevon et le SSIAD des Dranses.
- Participation à Octobre rose pour marquer notre solidarité avec l'opération de prévention et de dépistage du cancer du sein. Tous nos remerciements aux associations de la vallée qui ont contribué par leur participation à la réussite de cette journée. Un chèque de 8255€ a pu être reversé à la ligue contre le cancer du sein.
- La commune a transféré les activités péri scolaires et extra scolaires au centre de loisirs. La gestion de ce centre a été confiée à l'AFR, la commune met à disposition ses locaux et une employée qui participait déjà à l'encadrement des TAP. Je remercie au passage tous les membres de l'AFR pour leur collaboration et plus particulièrement son Président Mr Christophe Meynet-Cordonnier, c'est un plaisir de travailler avec vous.

### Les finances en 2017 :

- Baisse continue des dotations de l'Etat aux collectivités locales.
- Maintien du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) à un niveau élevé
- Comme nous vous l'avions annoncé l'an dernier, nous poursuivons la hausse inévitable et progressive des impôts locaux pour atteindre un équilibre permettant à la commune de fonctionner correctement.
- Mise à jour des taxes d'habitations d'une trentaine de contribuables.

- Soutien à la vie associative qui fait la richesse et la dynamique de notre commune.
- Versement d'une subvention au jeune Médecin Le Docteur Bourin afin de contribuer à son installation et aider au maintien du cabinet médical de Bellevaux.

#### Le personnel communal:

- Fin du CDD de Charline Vautey qui a été embauchée par l'AFR pour travailler au centre de loisirs.
- Embauche de Sarah Mounier au poste d'ATSEM pour travailler à l'école et à la garderie.
- Embauche d'Emilie Peillex à l'agence postale.
- Emplois de stagiaires en alternance aux services techniques.
- Départ à la retraite de Marc Dunajev (remerciements pour les 19 années de bons et loyaux services et pour son dévouement).
- Pas de remplacement prévu pour l'instant, avec le transfert des compétences Eau et Assainissement en 2019, une réorganisation des services devra avoir lieu. (L'embauche temporaire d'un agent de la CCHC aura lieu les lundis et vendredis en cas de chutes de neige).

#### Syndicat des Alpes du Léman :

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la loi NOTRe a complètement modifié l'exercice de la compétence tourisme sur le territoire des 8 communes des Alpes du Léman.

Le Syndicat des Alpes du Léman, qui jusqu'au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 était la collectivité de tutelle de l'Office de Tourisme n'a plus sa raison d'être.

En effet, suite à la réduction de ses compétences et par souci d'économie, les élus ont donc décidé sa dissolution fin 2017. La procédure est toujours en cours, la gestion administrative se poursuivra encore quelques mois afin de solder les dernières subventions, de répartir les actifs et passifs entre les 8 communes et de mener cette procédure à son terme. Les compétences de gestion de projet du Syndicat, ne sont pour le moment pas reprises par les Communautés de Communes.

En 2017, le Syndicat a finalisé les derniers projets qu'il a mis en œuvre :

- travaux et équipements sur les sentiers :

- valorisation des sites touristiques phares : les deux aires de jeux au Chef-Lieu et au bord du Lac de Vallon, l'achat de tables et bancs de pique-nique disposés sur les sites les plus fréquentés de la commune, la pose de signalétique...
- En juillet, le SADL a inauguré le sentier d'interprétation Appel de la Montagne en étroite collaboration avec la CCHC, la compétence sentier étant devenue intercommunale, c'est la CCHC qui s'est chargée de la partie mobilier du sentier.
- Je remercie les élus du Conseil Syndical qui, par leur présence régulière aux réunions, ont contribué à mener à bien toutes ces actions.

Je remercie également les services techniques qui ont collaboré activement à l'aménagement de ces projets : pose des bancs, préparation des emplacements pour les modules des aires de jeux, aide à la mise en place du parcours du Chatelard etc...

### L'Office de Tourisme des Alpes du Léman :

Suite au transfert de la compétence Tourisme, ce sont désormais les communautés de communes qui gèrent l'Office des ADL, toutefois nous continuons, par le biais d'un transfert de fiscalité à la CCHC, à financer le fonctionnement de notre OT pour le maintenir.

Un nouveau comité de Direction est en place sous la présidence de Marc Bron comprenant des élus mais aussi des prestataires touristiques et des responsables de structures liées au tourisme.

La commune de Vailly a intégré l'Office de Tourisme des Alpes du Léman qui comprend aujourd'hui 9 communes.

Il ne reste plus que 2 bureaux d'accueil (Bellevaux et Habère Poche) suite à la décision de la commune de Lullin de reprendre ses locaux.

L'Office est notamment partenaire des événements comme les trails du Brevon, il assure la vente de billets pour différentes manifestations (cartons de loto, billets de concerts) ainsi que de menus services pour les habitants (dépôt vente de cartes IGN, photocopies, point wifi...et depuis peu l'Office vend également les permis de pêche.)

Mais son activité principale demeure bien sûr l'information et la promotion du territoire et l'Office de Bellevaux met ses compétences au profit de tous les prestataires touristiques et notamment de nos deux stations, ce qui contribue largement à maintenir une dynamique et des emplois dans nos communes.

Je remercie Isabelle Curt Conte et toute son équipe : Brigitte Meynet Cordonnier, Magali Trabichet, Patricia Bonnet et Véronique Sauthier pour leur collaboration.

### Les Stations :

On note un début de saison prometteur qui nous laisse espérer de meilleures années et nous permet de réaffirmer notre volonté de maintenir nos stations dans la durée.

### Remontées mécaniques d'Hirmentaz, gérées par la SESAT :

- La SESAT a fêté le départ en retraite du directeur Philippe Favrat en mars 2017 ainsi que celui de François Meynet Meunier en juin 2017. Nous les remercions pour toutes ces années consacrées à la gestion du domaine skiable et à son amélioration et leur souhaitons une longue et heureuse retraite.
- En prenant la relève, le nouveau Chef d'exploitation Christophe Gounant ne ménage pas sa peine pour maintenir et améliorer le fonctionnement de la station, je le remercie pour l'efficacité de sa collaboration.
- Remplacement de six têtes de canon à neige par des têtes « nouvelle génération ».
- L'important projet d'agrandissement de la retenue collinaire est toujours en cours, nous sommes en discussion afin de bénéficier des aides de la région, je remercie au passage les élus de la région Mme Baud-Roche Conseillère Régionale, Mr le Sénateur Cyril Pellevat, Mr Le Député Martial Saddier ainsi que les élus du Conseil Départemental, Mme Patricia Mahut et Mr Richard Baud et Mr Nicolas Rubin Président de l'association des Maires de Hte-Savoie pour leur soutien concernant ce projet. Nous avons eu la visite de Mr Le Député Martial Saddier qui a soutenu notre projet au SM3A.
- L'entreprise a opté pour la modernisation de la billetterie et la mise en place de bornes Team Access sur tous les appareils qui sont « porte d'entrée » de la station afin de neutraliser la fraude des forfaits qui nous pénalisait depuis de nombreuses années. Ces bornes donnent aussi une note de modernité bienvenue et c'est important.
- Je remercie Claude Bernaz, Directeur délégué, pour tout le travail effectué, ainsi que pour les bonnes relations que nous entretenons avec lui.

### Remontées mécaniques du Roc d'Enfer :

La gestion du Roc d'Enfer incombe pleinement à la commune de Saint Jean d'Aulps qui gère le domaine par le biais d'une SEM depuis novembre 2016.

Toutefois, bien qu'ayant délégué la gestion à nos voisins, nous continuons à participer financièrement par le biais d'une DSP à hauteur de 120.000 euros par an, et ce afin de contribuer à maintenir le bon fonctionnement du Roc d'Enfer.

### Cette année le domaine a été amélioré par :

- Création d'une variante de piste pour descendre depuis le Col des Follys et éviter un passage qui retient mal la neige.
- Optimisation du réseau neige en positionnant différemment les enneigeurs.
- Reprofilage de la piste bleue de Graydon également pour mieux conserver la neige.
- Changement des balanciers du télésiège du torchon.
- Remplacement de l'armoire électrique de la télécabine.

A noter que fin 2017 le conseil communautaire a voté en faveur de l'inscription au SCOT du projet de liaison des Gets avec St Jean d'Aulps. Projet qui ne nous concerne pas directement mais qui, s'il se réalise, aura des conséquences très positives sur le tourisme de notre commune.

Merci au Maire de St Jean d'Aulps Patrick Cottet-Dumoulin, à qui je renouvelle toute mon amitié et au Directeur du Roc Christian Vigezzi qui ne ménagent pas leurs efforts pour optimiser l'exploitation du domaine et qui nous tiennent régulièrement informés de l'actualité du domaine skiable.

### La DUP du Lac de Vallon :

- Concernant l'acquisition foncière des abords du lac, le projet a été reconnu d'utilité publique par Mr le Préfet en février 2016.
- Une enquête parcellaire a eu lieu en juin 2017, elle concernait la propriété du fond du lac.
- La procédure suit son cours, une demande a été faite en Préfecture pour prendre un arrêté de cessibilité.

### Le PPRN (plan de prévention des risques naturels) :

Des réunions en Mairie ont eu lieu régulièrement pour définir les cartes des risques, des enjeux et des aléas.

- La définition des futurs zonages est quasiment terminée.
- Une réunion publique de présentation à la population s'est déroulée le 16/11/2017.
- Une enquête publique aura lieu en mars 2018 (date à définir).

Ce document existait déjà mais subit une révision complète, il sera superposable au PLUI-H et interviendra dans la gestion des autorisations d'urbanisme.

### L'agence postale :

- A l'échelle nationale, nous constatons une volonté de réduire le nombre de bureaux de poste suite à la baisse des recettes d'affranchissement liée au courrier électronique.
- Après de nombreuses discussions tout au long de l'année 2016 avec les différents services de la poste, nous avons opté pour l'ouverture d'une agence postale communale.
- Ce choix a permis l'embauche d'Emilie Peillex et nous espérons que cette stabilité dans les horaires d'ouverture pourra répondre aux attentes de la population en matière de services.
- Les locaux de l'agence postale seront déplacés à la Mairie lorsque les travaux de celle-ci seront terminés

### La CCHC :

- Mise en place de la compétence PLUI-H au 01/01/2016, depuis cette date la COP 15 travaille sur l'élaboration de ce Plan Local D'Urbanisme Intercommunal.
- Le transfert de la compétence tourisme est officiel depuis le 01/01/2017.
- Mise en place au niveau communautaire de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques).
- La CCHC, en charge de la compétence Déchets, a assuré l'installation de containers semi-enterrés supplémentaires à Hirmentaz pour compléter ceux qui étaient déjà en place.
- Le transfert des compétences Assainissement et Eau de la commune vers la CCHC est prévu en 2019 et 2020.
- La CCHC assure déjà la compétence Voirie et l'entretien de la quasi totalité de nos sentiers de randonnée.

- L'entretien du terrain de foot et de ses abords est effectué également par la CCHC.

La CCHC assure la gestion et la promotion des musées.

Le poids croissant de la CCHC dans la gestion de notre commune nous oblige à une présence régulière au Conseil Communautaire, ce qui permet de nous tenir au courant de l'actualité et surtout de veiller à ce que nos intérêts soient bien pris en compte. Je salue au passage la Présidente Mme Jacqueline Garin, qui a une tâche extrêmement difficile pour harmoniser cette Communauté. Toujours à l'écoute des élus, elle a une vision globale du territoire, je tiens à la remercier et à la féliciter.

[Septembre 2017 : signature du contrat de rivières des Dranses](#)

[Août 2017 : visite de Mr Le Préfet et de Mme La Sous-Préfète :](#)

Avec l'ensemble des Maires du Brevon, nous leurs avons fait découvrir nos quatre communes.

[Onze Novembre : inauguration de la plaque commémorative pour les anciens combattants au cimetière.](#)

[Travaux et projets pour 2018 :](#)

- Poursuite du chantier de rénovation de la mairie prévu pour une durée d'un an encore au minimum.
- Fin du chantier du toit de la Poste.
- Poursuite de l'assainissement et l'eau potable tranche Porte-la Clusaz
- Négociations en vue de l'acquisition foncière de terrains destinés à accueillir le gymnase.
- Réflexion sur la sécurisation du chef-lieu et plus particulièrement dans le secteur du collège.
- Poursuite de l'aménagement des classes de l'école publique.

[Dénomination des rues:](#)

- Mise en place des panneaux de numérotation des rues.
- Distribution des plaques de rues prochainement.

### Remerciements aux trois agents recenseurs :

- Le recensement de la population a eu lieu en janvier et février 2017. La commune a recruté trois agents recenseurs qui ont bien voulu nous aider, Ludovic Ladroue, Amélie Cornier et Julie Dumont, je les remercie ainsi que la population qui leur a réservé un bon accueil.
- La population de Bellevaux s'élève aujourd'hui à 1322 habitants.

### Remerciements et meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie, de neige, de travail et de paix :

- Au personnel communal, tous services confondus
- Au personnel de la CCHC
- Aux différents services (pompiers, gendarmerie, école, collège, CERD, etc)
- Aux Parlementaires, aux élus du Conseil Départemental, du Conseil Communautaire, du Conseil Municipal
- A toutes les associations ainsi qu'à leurs bénévoles qui dynamisent notre territoire
- A toute la population présente ce soir et à tous ceux qui n'ont pas pu venir

**Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2018 et vous remercie pour votre attention.**

**Jean-Louis Vuagnoux, Maire de Bellevaux**